

*Questions orales*

Pourquoi le texte définitif ne reflète-t-il pas les promesses faites par le premier ministre aux régions les moins favorisées du Canada, selon lesquelles le développement régional ne serait pas concerné? Pourquoi le premier ministre ne protège-t-il pas les régions du Canada?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, puis-je répéter en anglais ce que je viens d'avoir l'occasion de dire en français? L'introduction de mon honorable ami fourmille d'erreurs et d'inexactitudes, et fait douter de la véracité de la question qu'il cherche à poser ensuite.

Il me demande si j'ai lu l'accord avant de le lire. Je l'ai lu, évidemment. Lui, par contre ne l'a pas lu avant d'annoncer qu'il allait le déchirer. C'est là où réside la différence fondamentale.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mulroney:** Monsieur le Président, l'importante question du développement régional a été étudiée soigneusement depuis le début par les négociateurs et le gouvernement. Elle a été complètement protégée . . .

**Des voix:** Où?

**M. Mulroney:** . . . en tant que moyen d'expansion économique au Canada . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Rodriguez:** Vous racontez des histoires.

**M. Mulroney:** . . . ce qui est l'une des raisons pour laquelle 19 associations ont souscrit à l'accord de libre-échange ce matin en estimant qu'il est absolument dans l'intérêt national du Canada. Il s'agit de l'Association des industries de l'automobile, l'Association canadienne de distributeurs d'équipement, la Canadian Agricultural Policy Alliance, l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, l'Association canadienne de la construction, l'Association canadienne d'exportation, l'Association minière du Canada, le Conseil canadien du commerce de détail, l'Association de l'industrie touristique du Canada et l'Association des compagnies de fiduciaire du Canada—tout le monde sauf le parti libéral du Canada.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

LA MISE EN GARDE FAITE À LA POPULATION—LES TORTS CAUSÉS AUX SECTEURS DE LA PÊCHE DU HOMARD ET DES CREVETTES

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Vendredi dernier, le ministre et son collègue de la Santé nationale et du Bien-être social ont lancé un avertissement à la population pour la mettre en garde contre les crustacés en provenance de la région atlantique. Par «crustacés», on entend le homard, le crabe et les crevettes—tous les crustacés ainsi que les mollusques, notamment les moules, les huîtres et les palourdes.

Je crois savoir que le communiqué a été retiré quelques heures plus tard, mais pas avant que de graves torts aient été causés à ce secteur de la pêche, et surtout à la pêche du homard et des crevettes.

Pourquoi le ministre des Pêches et des Océans a-t-il permis que son nom figure sur ce communiqué erroné, qui a tant nui au secteur? Ne sait-il pas faire la différence entre un pétoncle et une moule, ou une moule et une palourde?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, le député et ses collègues doivent reconnaître que vendredi dernier—et j'ai précisé le moment auquel j'ai obtenu les renseignements—des Canadiens avaient déjà été hospitalisés. Un Canadien est mort empoisonné par ces toxines. Nous avons eu la preuve que le problème ne se limite plus à une seule région. En outre, pour la première fois, nous détenons la preuve manifeste que des espèces autres que les moules sont en cause.

J'ai donc pris une décision destinée à protéger la santé des Canadiens. En fait, le chef du député, le très honorable chef de l'opposition, a déclaré à la Chambre le 8 décembre dernier que «la santé du public doit toujours passer en premier». C'est là-dessus que j'ai fondé ma décision.

**M. Henderson:** Monsieur le Président, il convient effectivement de toujours faire passer en premier la santé du public, mais ce communiqué erroné interdisait la consommation de homard, des crevettes et d'autres produits qui n'ont rien à voir avec les problèmes qui se posaient.

## ON DEMANDE LA DÉMISSION DE DEUX MINISTRES

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, je vais adresser ma question supplémentaire au très honorable premier ministre. Je ne mets pas en doute l'honnêteté du ministre des Pêches et des Océans ni celle du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je conteste cependant le jugement de ces deux ministres, qui a eu des répercussions très dévastatrices pour le secteur des fruits de mer de la région de l'Atlantique.

Le premier ministre aura-t-il la décence de demander la démission du ministre des Pêches et des Océans et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Ces deux ministres sont totalement incompetents et devraient être renvoyés aujourd'hui.

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** En réponse à cette question, monsieur le Président, je dirais que des décisions ont été prises sur la foi des enquêtes sur les moules et des éléments d'information que j'ai reçus le matin du vendredi en question. Le député dit que le secteur des fruits de mer a subi des dommages. L'alerte, donnée à onze heures du matin ce jour-là, était publiée à 12 h 27 dans la dépêche de la PC. Elle englobait les homards, les crevettes et les pétoncles, mais elle n'émanait pas de moi, et à 12 h 46, soit 19 minutes plus tard, elle était déjà corrigée.

Le plus grand dommage, c'est que nous ne pouvons pas élucider un problème de santé. Nous n'avons pas encore découvert en quoi consistait la toxine ni à quoi les consommateurs font face. Il importe avant tout, selon moi, de protéger la santé des Canadiens. Le député ne peut avoir raison sur les deux plans, soutenant un jour une chose et autre chose le lendemain.